



DEMANDE DE RACCORDEMENT PRIVÉ

Section sur la propriété privée
Règlement no 325

Demande déposée le : _____ Numéro de demande : _____

Localisation des travaux

NO CIVIQUE : _____ RUE : _____

MATRICULE : _____ LOT(S) : _____

USAGE DU BÂTIMENT / NOMBRE DE LOGEMENTS : _____

PROPRIÉTAIRE (S) : _____

OU : PERSONNE DUMENT MANDATÉE

ADRESSE : _____ TÉLÉPHONE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

ENTREPRISE EXCAVATION : _____

COORDONNÉES, TÉLÉPHONE : _____

ENTREPRISE PLOMBERIE : _____

COORDONNÉES, TÉLÉPHONE : _____

AQUEDUC	DIAMÈTRE (MM)	LONGUEUR	MATÉRIAUX	INSPECTÉ PAR	DATE
TUYAU	<input type="checkbox"/> 19 <input type="checkbox"/> 25 <input type="checkbox"/> 37 <input type="checkbox"/> 50		<input type="checkbox"/> CUIVRE DE TYPE K MOU <input type="checkbox"/> P.V.C., BNQ 3624-250 <input type="checkbox"/> KITEC-IPEX		

NORMES MINIMALES

- **Aucun joint n'est permis entre le robinet et le branchement.**
- **Un compteur d'eau doit être installé sur la conduite d'aqueduc immédiatement en aval du robinet d'arrêt principal à l'intérieur du bâtiment, selon les spécifications du fabricant.**
- **Aucun raccord de distribution ne peut être installé en amont du compteur.**

ÉGOUT	DIAMÈTRE (MM)	LONGUEUR	MATÉRIAU	INSPECTÉ PAR	DATE
ÉGOUT SANITAIRE Pente min 2%			<input type="checkbox"/> DR 17 BNQ 3624-..... <input type="checkbox"/> DR 28 BNQ 3624-130 <input type="checkbox"/> PVC <input type="checkbox"/> PEHD		
ÉGOUT PLUVIAL Pente min 1%					
TYPE DE REGARD(S)					
CLAPET (S)					

NORMES MINIMALES

- **Il est interdit de drainer les eaux pluviales par la conduite d'égout sanitaire.**
- **L'installation d'un ou des clapets de retenue est obligatoire.**

Un plan ou croquis à l'échelle est requis.

➤ Fournir le certificat de localisation

Signé à : _____

Date : _____

signature du requérant

signature du représentant de la municipalité

Documents fournis :

- Formulaire
- Paiement
- Plan de localisation

COÛT EXIGIBLE :

No du compteur : _____

Payé le : _____

Reçu no : _____



Municipalité Sainte-Anne-de-Sabrevois

RÉSUMÉ DES MODALITÉS DE RACCORDEMENT

LISTE NON-EXHAUSTIVE, SEUL LE RÈGLEMENT OFFICIEL SERA APPLIQUÉ

(Disponible pour consultation au bureau municipal)

AQUEDUC :

- Matériaux autorisés :
 - Cuivre type « K » mou;
 - Kitec-lpex.
- Exigences d'installation :
 - Robinet d'arrêt et compteur d'eau;
 - Clapet anti-retour;
 - Accouplement de type « compression » uniquement;
 - Pas d'union d'accouplement si moins de 18 mètres entre les entrées de service et le bâtiment.

ÉGOUT SANITAIRE :

- Matériaux autorisés :
 - P.V.C. DR-28 B.N.Q. 3624-130;
 - P.E.H.D.
- Exigences d'installation :
 - « Gravitaire » si plus de 60cm entre plancher de fondation et la couronne de conduite principale ainsi que 2% pente minimum;
 - Un seul coude de 45° à « grand rayon »;
 - Série de coude 22.5° avec distance séparatrice de 18 pouces minimum;
 - Regard de nettoyage (clean-out) :
 - À chaque changement de direction ou courbe;
 - Si plus de 25 mètres de conduite.
 - Aucune diminution de diamètre dans le sens de l'écoulement.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

- Installation par un entrepreneur et/ou plombier détenant une licence dans le domaine;
- Clapet anti-refoulement obligatoire pour égout sanitaire, type « MAINLINE » (article 7.3);
- Profondeur exigée 1,80m, à défaut recouvert d'isolant rigide;
- Distancer les conduites de 450mm sur le plan horizontal et de 300mm sur le plan vertical (de paroi à paroi);
- Fondation de 150mm et compactée jusqu'à mi-tuyau;
- Enrobement des conduites de 150mm matériaux granulaire propre;
- Exigence d'un bouchon de glaise de maximum de 2 mètres à l'intérieur de la tranchée;
- Aucun renvoi pluvial à l'égout sanitaire (sump pump) (articles 6.10/7.2);
- Désaffectation des fosses septiques : vidange obligatoire et utilisé pour drainage pluvial ou rempli de sable ou excavé.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES :

- Raccordement des édifices publics, bâtiments de six logements ou plus et bâtiments industriels, commerciaux ou institutionnels;
- Raccordement non-gravitaire (par conduite pressurisée-pompe) :
 - Nécessite un plan du système de plomberie et du branchement de service par un ingénieur.